

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**EQUIPEMENT
COMMUNAL**

Sous-domaine :

SUBVENTION

**Aménagement d'un
Parcours de Santé**

OBJET :

**Modification de la
demande de
subvention
AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

N° 97/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY
SEANCE DU 24 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, et le 24 Juin à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 17 Juin 2024

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Christine SANCHEZ, Emmanuel COULONVAL, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Vanessa SALANDINI, Emilie BELUCHE.

Absents excusés : Véronique BROUSSE, Joëlle LEVEJAC, Christophe FOURES.

Vanessa SALANDINI est arrivée en cours de séance.

Mr Jean MAURY a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement d'un parcours de santé aux abords du City Stade et de la création d'un pumptrack et afin d'accompagner financièrement la commune dans la réalisation de la deuxième phase de ce projet, une demande de financement avait été déposée. A ce jour, il y a lieu de modifier le montant de la demande concernant le dossier de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (Ministère des Sports).

Il propose le financement suivant :

- Subvention Etat ANS (50%) : 15 953,73 €
- Fonds communaux : 15 953,74 €

Le devis établi par CASAL SPORT, s'élève à **31 907,47 € HT** soit **38 288.96 € TTC**.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

APPROUVE le montant des travaux pour un montant TTC de **38 288,96 €** ainsi que le plan de financement proposé,

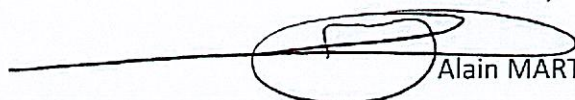
SOLLICITE une aide auprès de l'Agence Nationale du Sport,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,


Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20240624-20240624DEL97-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024
Publication : 25/06/2024